Zeitschrift: Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau

Herausgeber: Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische Gesellschaft

Band: 6 (1896)

Artikel: Contribution à la numismatique des ducs de Savoie : monnaies inédites, rarissimes ou mal attribuées

Autor: Ladé

Kapitel: Charles I : 1482-1490

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-622896

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

cette classification et qui, maintenant que les faits se sont accumulés, toujours dans le même sens, depuis dix ans, m'oblige à persister dans ma première manière de voir, c'est que les marques monétaires consistant en une ou deux lettres font leur apparition seulement sous Charles I en sorte que les monnaies ainsi signées et qui sont au nom d'un Philibert, ne peuvent être que du second de ces ducs. On ne comprend pas vraiment que M. Perrin ait pu classer à Philibert I, qui régnait de 1472 à 1482, des pièces qu'il dit lui-même, avec raison, avoir été frappées à Cornavin par Gatti [1], entré en fonctions en 1485 et surtout par Blondel [2], nommé maître en 1500.

Pour toutes ces raisons, il faut transférer à Philibert II les pièces suivantes : Promis, pl. IX, fig. 7 et pl. X, fig. 8 et 9; Rabut, *Quatrième notice,* p. 10, n° 2, et *Deuxième notice,* pl. I, fig. 5 et 6; Perrin, médaillier de Chambéry, n° 176/7 jusques et y compris 183/14 [3]; même auteur, médaillier d'Annecy, n°s 84/2 jusqu'à 89/7. En revanche, je ne crois pas avoir vu de pièces attribuées par les auteurs à Philibert II qui doivent être rendues à Philibert I.

CHARLES I

1482-1490

Le règne de Charles I, quoique de courte durée, a été d'une grande importance pour le développement du monnayage de la Savoie : ce prince introduisit dans ses états, peu de temps après son avènement, deux innovations qu'il emprunta à l'Italie et qui l'une et l'autre constituaient un

[1] *Médaillier de Chambéry,* n° 183/14.

[2] *Médaillier d'Annecy,* n° 89/7.

[3] Je tiens à dire expressément, de peur d'être mal compris, que le n° 184/15 a été bien attribué, selon moi, par M. Perrin à Philibert I. C'est une pièce unique jusqu'à présent. On peut seulement se demander si c'est bien une obole de viennois, de 32 au gros, ou un de ces *denari piccoli,* de 516 à 528 au marc, de 9 au quart, c'est-à-dire de 36 au gros, destinés au pays de Verceil et d'Ivrée dont parle Duboin à la p. 959, en note.

progrès : pour la première fois, on mit sur le numéraire l'effigie du souverain et on y inscrivit des marques formées d'une ou de deux lettres. Ce fut aussi sous ce règne que s'établit l'usage des légendes religieuses, qui existait déjà en France aussi bien qu'en Italie et ailleurs.

Ces changements, du reste, ne se produisirent pas en même temps qu'eut lieu celui du souverain ; comme je l'ai fait remarquer ailleurs [1], il en est presque toujours ainsi ; les modifications du type de la monnaie, la création de nouvelles espèces, les remplacements de maîtres, les ouvertures et fermetures d'ateliers, ne coïncident généralement pas avec le commencement d'un règne.

Pourtant il paraît que les marques consistant en signes, usitées encore sous Philibert I, furent supprimées dès les premières frappes de Charles I [2], mais elles ne furent remplacées qu'un peu plus tard par des lettres. Nous nous servirons de ce fait pour distinguer trois périodes dans le monnayage de ce duc :

1° Pas de marque ;

2° marque formée d'une lettre qui est l'initiale de l'atelier monétaire : G, C, B ou T ;

3° marque formée de deux lettres, dont l'une est l'initiale de l'atelier et l'autre celle du maître : GG, PC et CT.

La première période comprend une partie des années 1482 et 1483, la deuxième va de 1483 à 1485 et la troisième de 1485 à la fin du règne.

1re Période

Pas de marque.

N° 133. Buste du prince à droite. Un point de centre dans la chevelure.

[1] *Contribution à la numismatique des comtes de Savoie*, p. 113.

[2] M. André Perrin dit, il est vrai (*Catalogue du médaillier de Savoie du musée de Chambéry*, p. 165), que la croix de Saint-Maurice, marque que nous avons vue sur des monnaies de Louis, d'Amédée IX et de Philibert I, se trouve aussi sur des pièces de Charles I (et de Charles-Jean-Amédée ; quant à ce dernier, l'erreur est évidente), mais il n'en cite aucun exemple ; je n'en ai jamais vu et n'en ai trouvé ni dans Promis ni dans Rabut.

✠ KAROLVS • DVX • SABAVDIE • PRINC • M •

℟. Ecu de Savoie surmonté d'un lacs et accosté des lettres FERT minuscules dans un contour quadrilobé formé de deux filets avec points entre deux. Un point de centre dans la croix.

✠ DNS • MICHI • ADIVTOR • Z • COG • DESPICIA

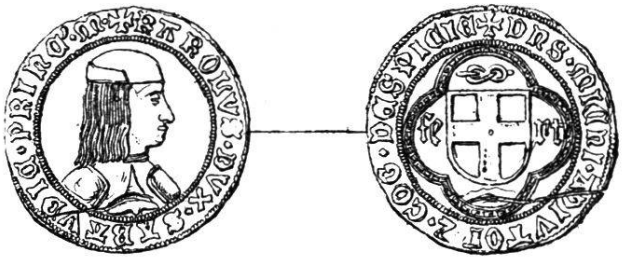

Or. Poids : 3,46. Une grande fente ; du reste, bonne conservation. A appartenu à la maison Paul Strœhlin et Cie.

Cette curieuse pièce rappelle celle que Promis a figurée sous le nº 7 de sa planche X et décrite comme florin d'or de petit poids à la page 456 et comme ducat à la page 147 [1]. Le type est le même. La légende diffère beaucoup : sur la pièce antérieurement publiée on lit : DNS • CONLI • ADIVTOI • Z • GOV • DESPICIA. Feu Rabut, qui s'est donné la peine de rassembler dans un chapitre spécial de sa *Troisième notice* les devises religieuses qu'on trouve sur les monnaies de la maison de Savoie et de les traduire quand elles sont parfaitement claires, a négligé de nous donner l'explication de celle-là. Je pense qu'il faut la compléter et la rectifier comme suit : *Dominus consilii adjutor et ego vos despiciam.*

La devise que je fais connaître aujourd'hui présente des variantes importantes : plus correcte quant au mot ADIVTOR, elle l'est beaucoup moins quant à l'assemblage de lettres (je n'ose appeler cela un mot) qui suit la conjonction ET ainsi abrégée : Z. Le GOV de la pièce

[1] En cas de divergence entre le texte de Promis et ses tableaux synoptiques, c'est en général le premier qui doit être considéré comme exact : les tableaux renferment de nombreuses erreurs de numérotation qui rendent inintelligible, par exemple, toute la partie de la p. 456 qui se rapporte à Charles I.

de Promis, déjà difficile à expliquer et dans lequel on ne peut voir que les deux mots EGO et VOS tronqués et soudés, est encore plus fortement dénaturé par l'ignorance du graveur et devient COG, qui serait absolument incompréhensible s'il n'y avait pas la leçon moins incorrecte qui sert de transition. Quant à MICHI au lieu de MIHI, cette faute s'explique par la manière particulière dont on prononce en Italie l'H des mots latins. Quant à l'M qui termine la légende de l'avers, c'est l'initiale de MARCHIO ; ce n'est pas une marque. C'est évident, mais je le dis expressément parce que je trouve dans un catalogue de la maison nommée plus haut que cette même lettre, placée au même endroit sur un teston, a été prise pour une marque monétaire.

Le type de cette pièce est le même à l'avers que celui des demi-testons et au revers que celui des testons. Il est très différent de celui des ducats dont nous parlerons plus loin, néanmoins c'en est bien un ; le poids empêche absolument d'y voir un florin ou un double florin, qui auraient dû peser 1 gr. 55 ou 3,11 et il n'a pas été frappé d'écu d'or sous Charles I. Je suppose que cette différence provient de ce que pendant le règne de ce prince, les monnaies, quoique frappées à la même taille et au même poids dans tous les ateliers de la monarchie, n'avaient pas le même type en deçà et au delà des monts et que ce ducat a vu le jour à Turin, où l'on aurait adopté en premier lieu la mode italienne de représenter l'effigie du souverain, tandis qu'au Nord des Alpes on aurait conservé plus longtemps le type du cavalier, ressemblant à celui des monnaies françaises.

N° 134. K majuscule accompagné d'un annelet à gauche.

✠ AROLVS • DVX • M

℟. Ecu de Savoie surmonté de trois points réunis en forme de trèfle. Un point de centre dans la croix.

✠ SABAVDIE

Billon. Poids : 0,91. Conservation médiocre. Ma collection.

C'est un fort, différant de Promis XI, 16 et du nº 219/35 du médaillier de Chambéry par la ponctuation et surtout par l'annelet dans le champ de l'avers. Il a été frappé, probablement d'après l'ordonnance de 1482, à Turin, ce dont témoigne l'identité du type avec celui du fort marqué CT dont il sera question plus loin, nº 164.

Nº 135. Grande S en forme de serpent.
✠ KAROLVS • DVX • S • B • D •
℟. Croix de Saint-Maurice.
✠ ABAVDIE • ET • P'

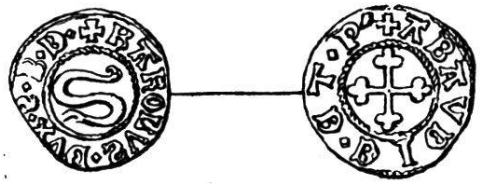

Billon. Poids : 0,62-63. Assez bonne conservation, mais flan un peu trop petit. Ma collection.

Cette pièce est inédite, mais il en existe une semblable, sans marque comme la nôtre, avec SB au lieu de SBD, au musée d'Annecy, nº 118/16, et une autre avec la marque G, nº 119/7. Toutes deux sont attribuées à Charles II, ce qui est une erreur manifeste, car sous ce prince il n'y avait ni monnaies sans marques, ni marques ne consistant qu'en une seule lettre. Je pense que c'est une maille soit obole de blanchet, parce qu'elle est au même type que les pièces de même dénomination de Louis et d'Amédée IX. Il est vrai qu'il a existé antérieurement, sous Amédée VIII, des blanchets à l'S, mais c'était à une époque où les blanchets et les oboles étaient au même type, soit à celui-là, soit à celui de l'écu dans un quadrilobe à l'avers et de la croix cantonnée de quatre croisettes au revers et ne se distinguaient les uns des autres que par le poids ; mais rien ne prouve

que cette fâcheuse habitude ait persisté jusqu'à Charles I, et puisqu'on est sûr de connaître de lui des blanchets (voir nos 165 et 166) on peut, jusqu'à preuve du contraire, voir dans cette pièce une obole. Si tel est bien le cas elle peut, quoique sans marque, être attribuée à Cornavin, car sous ce règne c'était le seul atelier qui frappât des blanchets et des mailles.

2me Période

Marque unilittère.

No 136. Le duc à cheval, galopant à droite, armé de toutes pièces et tenant l'épée haute. Cette figure coupe la légende en trois points.

✠ KAROLVS • D | VX • SABA | V | D • B

℞. L'écu de Savoie échancré, timbré d'un heaume surmonté du cimier de Savoie et accosté des lettres FERT, dans un double contour formé de quatre lobes, plutôt demi-ellipses que demi-cercles, alternant avec quatre angles droits. Les lobes coupent le filet et la légende.

MARCH | IO IN | ITALIA | PRINC'

Or. Poids : 3,44. Assez bonne conservation. Appartient à la maison Paul Strœhlin et Cie.

Le type de ce ducat inédit est le même que celui du no 1 de Promis, pl. X, qui porte à la fin de la légende du revers, comme marque, les lettres PC (voir ci-après la figure du no 149). Le B qu'on lit sur cette pièce est l'initiale de Bourg. Cette marque se trouve, à la même place, sur les parpaïoles suivantes :

No 137. Ecu de Savoie dans un contour trilobé.

✠ KAROLVS • DVX • SABAVD • B •

℞. Croix pattée, cantonnée de quatre lacs, dans un double quadrilobe.

✠ MARCHIO • IN • ITALIA • PRINCEPS (les A sans barre intérieure).

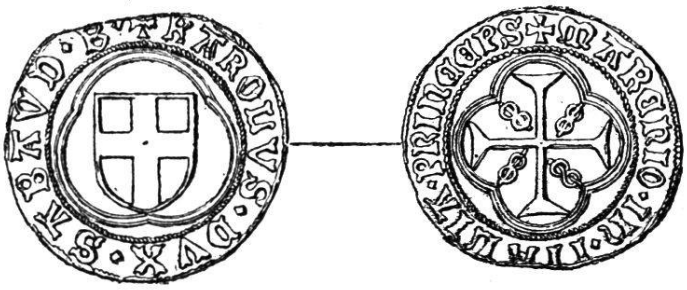

Billon. 2 exemplaires de coin varié, bien conservés. Poids : 2,08 et 1,93. Ma collection. Un troisième exemplaire que j'ai eu entre les mains pesait 2,13.

Cette parpaïole diffère, par plusieurs détails des légendes et surtout par la position de la marque, d'une pièce semblable du musée de Chambéry, nº 186/2, où le B est au revers après PR.

Nº 138. Fidèle au système que j'ai suivi jusqu'à présent, je crois devoir signaler une imitation contemporaine de cette parpaïole :

Avers et revers comme au nº 137, mais d'un coin légèrement différent.

Cuivre. Poids : 2,10-11. Assez bonne conservation. Ma collection.

Nº 139. Ecu de Savoie timbré du heaume ; celui-ci surmonté du cimier qui coupe la légende en haut et en bas, avant et après le nom du duc.

KAROLVS + | + T + DVX + SABE'

℟. Croix de Saint-Maurice entourée d'un double quadrilobe avec des trèfles aux angles rentrants.

✠ PRINCEPS + IN + ITALIA

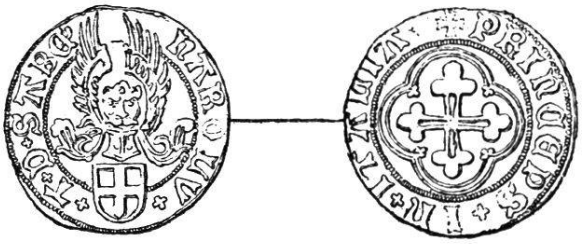

Cuivre jaune. Poids : 1,28. Bonne conservation. Ma collection.

Demi-gros faux intéressant à deux points de vue : d'abord il nous fait connaître la marque de l'hôtel des monnaies de Turin, T, parallèle à celles des trois autres ateliers de Charles I que nous avons vues ou verrons plus loin, B, C et G ; ensuite parce que l'orthographe différente des légendes et le type, semblable en somme à celui qu'avaient les pièces similaires depuis le duc Louis, mais un peu différent de celui du demi-gros sans marque déjà publié [1], nous montrent que ce dernier avait été frappé en deçà des monts.

Cette manière de voir est confirmée par la pièce suivante :

N° 140. Ecu de Savoie, etc., comme au n° 139, mais les lambrequins ont une allure différente.

CAROLVS B | DVX ★ S ★ B ★ D

℟. Croix etc., comme au n° 139.

✠ PRINCEPS ★ IN ★ ITALIA

Argent. Poids : 1,18. Bonne conservation. Appartient à la maison Paul Strœhlin et Cie.

Ce demi-gros est exactement au même type que le n° 2, pl. X de Promis ; il en diffère par des étoiles dans les légendes au lieu de points carrés et surtout par la marque B, qui indique Bourg.

N° 141. FERT en caractères minuscules entre quatre traits parallèles, accompagné de deux lacs.

✠ CAROLVS ★ G ★ DVX ★ SABAVD

℟. Croix de Saint-Maurice.

✠ PRINCEPS ★ IN ★ ITALIA

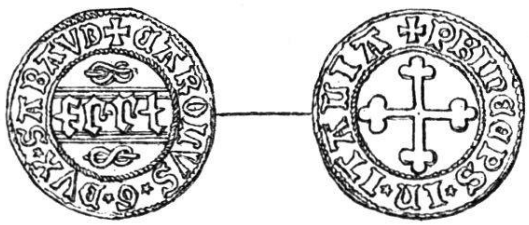

[1] Promis, pl. X, fig. 2.

Billon. Poids : 1,01-02. Bonne conservation. Ma collection.

Quart inédit frappé à Cornavin, près Genève. Même type et même légende que le nº 10, pl. XI de Promis, lequel ne diffère du mien que par un O avant DVX. C'est sûrement une erreur ; sur un de mes deux exemplaires, le G, plus étroit et à sommet peu développé, pourrait facilement être pris pour un O pour peu qu'il fût fruste à cet endroit-là.

Nº 142. FERT en caractères minuscules entre quatre traits parallèles, accompagné de deux lacs.

✠ CABOLVS *(sic!)* ★ G ★ DVX ★ SABAVD

℟. Croix de Saint-Maurice.

✠ PBINCEPS *(sic!)* ★ IN ★ ITALIA

Billon. Poids : 0,89. Bonne conservation. Ma collection.

Ce quart se distingue du précédent par de très légères différences de coin et par des B au lieu d'R à l'avers et au revers. C'est un nouvel exemple du remplacement d'une lettre par une autre pour faire reconnaître les différentes émissions.

Nº 143. FERT en caractères minuscules entre quatre traits parallèles, accompagné de deux lacs.

✠ CAROLVS ★ B ★ DVX ★ SABAVD

℟. Croix de Saint-Maurice.

✠ PRINCEPS • IN • ITALIA

Billon. Poids : 1,00. Bonne conservation. Ma collection.

Ce quart ne diffère du nº 141 que par la ponctuation du revers et par la marque de Bourg. — Il en existe aussi un avec la marque C décrit par M. A. Perrin.

Nº 144. FERT en caractères minuscules entre quatre traits parallèles.

✠ KAROLVS ∘ DVX ∘ SABAVD ∘ B

℟. Croix de Saint-Maurice.

✠ PRINCEPS ∘ IN ∘ ITALIA

Billon. Poids : 0,81. Bonne conservation. Ma collection.

Quart différant par la ponctuation de la légende du revers de celui du médaillier de Chambéry, nº 189/5. C'est un second type de quart se distinguant du précédent, nºs 141, 142 et 143, par l'absence des lacs dans le champ de l'avers et par la marque à la fin de la légende. Jusqu'à présent on n'en connaît pas qui porte un G ou un C, mais il est fort probable qu'on en trouvera aussi.

Nº 145. Ecu de Savoie accompagné de quatre annelets.

✠ KAROLVS • C • DVX • SABAVD

℟. K majuscule accompagné de quatre annelets.

✠ PRINCEPS • IN • ITALIA

Billon. Poids : 0,68. Exemplaire bien conservé, mais rogné. Ma collection.

Fort inédit avec la marque de Chambéry avant DVX. Cette disposition se trouve sur des forts d'autres ateliers.

Nº 146. Ecu de Savoie accompagné de trois annelets, en chef et sur les côtés.

✠ CAROLVS • B • DVX • SABAVD

℟. K majuscule cantonné de quatre annelets.

✠ PRINCEPS • IN • ITALIA (je ne garantis pas la ponctuation de la légende du revers qui est peu lisible).

Billon. Poids : 0,97. Bonne conservation. J'ai vu cette pièce il y a longtemps, en ai pris note, mais ne sais pas où elle se trouve maintenant. Fort du même type que le précédent, mais frappé à Bourg. On voit que sous ce règne on écrivait indifféremment le nom du prince par un C ou par un K et qu'on ne peut rien conclure de ces différences d'orthographe.

Nº 147. Ecu de Savoie.

✠ KAROLVS • DVX • S • B • DG [1]

[1] Le dessinateur a oublié B•

℟. Croix pattée encochée, cantonnée d'un point aux premier et quatrième quartiers (le premier n'est pas hors de doute).

✠ SABAVDIE • ET • P'

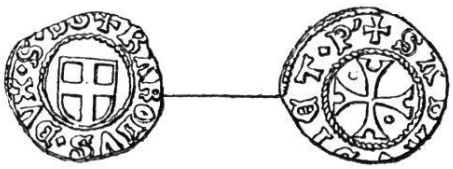

Billon. Poids : 0,60. Pièce fortement rognée. Ma collection.

Diffère par la ponctuation (points carrés au lieu d'annelets ; rien entre le D de S • B • D et la marque) du nº 96/7 du médaillier d'Annecy.

Je pense que c'est un blanchet, mais je reviendrai sur cette question plus loin à propos d'autres pièces similaires.

Nº 148. Ecu de Savoie.

✠ KAROLVS · T · DVX ·

℟. Croix plaine.

✠ SABAVDIE

Bas billon. Poids : 0,54. Assez bonne conservation. Ma collection.

Cette monnaie est appelée petit denier dans les comptes de 1482 et obole viennoise dans ceux de 1483. Ma pièce ne diffère du nº 6 de la 3me planche complémentaire de Promis que par des points ronds au lieu de points losanges ; je ne la décris pas tant à cause de cette variante insignifiante que pour parler de son poids qui n'est, comme toujours, pas indiqué par Promis ; ces petits deniers ont été taillés successivement sous Charles I, à raison de 522, de 502 et de 428 au marc, ce qui les met à 0,476, à 0,495 et à 0,581. Il ne paraît pas qu'il en ait été frappé d'après la dernière ordonnance ; du reste cette pièce-ci ne portant que la marque de l'atelier, sans

l'initiale du maître, doit avoir été frappée sous l'empire d'une des ordonnances antérieures et devait peser au plus 0,495. Quoiqu'elle ne soit pas en très bon état, elle dépasse sensiblement ce poids théorique. Cela confirme la remarque que j'ai faite en plusieurs occasions[1] sur les demi-viennois dont les exemplaires les plus lourds sont seuls parvenus jusqu'à nous.

3me Période

Marque bilittère.

N° 149. Le duc à cheval, galopant à droite, armé de toutes pièces et tenant l'épée haute. Cette figure coupe la légende en cinq points :

KAROLVS • DV | X • SABA | V | D • GG | • •

℟. L'écu de Savoie échancré, timbré d'un heaume surmonté du cimier de Savoie et accosté des lettres FERT dans un double contour formé de quatre lobes elliptiques alternant avec quatre angles. Les lobes coupent le filet intérieur et la légende.

MARC | HIO • IN | ITALIA | PRIN

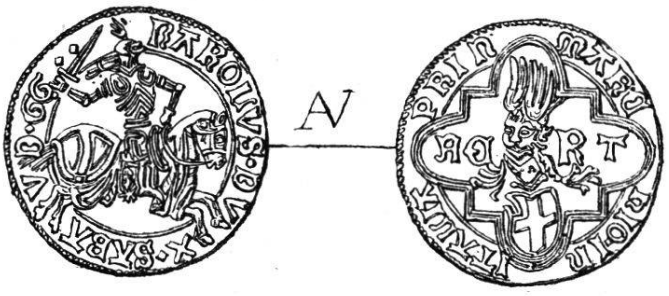

Or. Poids : 3,49-50. Excellente conservation. Collection de M. le docteur Reymond, à Genève.

Cette belle pièce inédite ressemble au n° 1, pl. X, de Promis ; elle en diffère par de nombreux détails de la ponctuation, etc., et surtout par la marque GG (au lieu de PC) qui indique l'atelier de Genève et le maître Gatti.

[1] Voir entre autres : *Un trésor de monnaies du moyen âge*, p. 33.

Il n'y a aucun doute que ce ne soit un ducat; sous Charles I il n'a pas été frappé d'écus d'or et les florins avaient un poids beaucoup moindre. On voit que le type traditionnel du cavalier s'était conservé pour les ducats dans les ateliers situés au Nord des Alpes.

Si j'ai commencé par celui qui a été frappé à Cornavin, ce n'est pas parce que je suis citoyen de Genève, né dans le quartier de Saint-Gervais, tout près de Cornavin; il y a pour justifier l'ordre de préséance que j'ai adopté une raison plus objective : l'atelier de Cornavin était le plus important de ceux de Charles I. On peut s'en rendre compte en jetant un coup d'œil sur le tableau suivant, qui indique la quantité du numéraire provenant des quatre villes où l'on frappait monnaie sous ce règne :

	Or.	Argent et billon.
Cornavin	14,403 pièces	33,275 marcs
Chambéry	9,125 »	24,840 »
Bourg	6,496 »	26,500 »
Turin.....	6,725 »	6,750 »

Ce relevé ne peut pas prétendre à être tout à fait exact et complet, car il y manque, pour Turin, les comptes des vingt derniers mois, depuis juillet 1488, et, pour Cornavin, ceux des onze premiers mois, jusqu'en mars 1483; ces deux lacunes sont trop considérables pour qu'on puisse comparer exactement l'activité de ces deux ateliers; la plus grande importance de celui de Cornavin, comparé aux deux autres du versant Nord des Alpes, n'en est que plus évidente; en effet, ses émissions, quoique nous n'en connaissions pas la totalité, dépassent déjà de beaucoup celles de chacun des deux autres, dont les comptes comprennent non seulement le règne de Charles I, mais aussi les trois derniers mois de Philibert I en ce qui concerne Chambéry, et les quinze premiers mois de Charles-Jean-Amédée en ce qui concerne Bourg.

N° 150. Buste du prince à droite ; au-dessus, un point.
✠ KAROLVS • DVX • SABAVDIE • CT •
℟. Ecu de Savoie, timbré du heaume surmonté du cimier ; ce dernier accosté de deux lacs posés perpendiculairement.
• SIT • NOMEN • DOMINI • BENEDITV' •

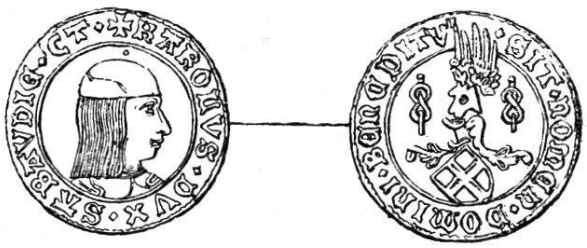

Or. Poids : 3,44. Très bonne conservation. Appartient à la maison Paul Strœhlin et Cie.

Ducat. Variété inédite de Promis, 1re planche complémentaire, n° 7, qui n'a ni le point au-dessus de la tête ni les lacs du revers. Ceux-ci se trouvent sur la monnaie du même type, d'un module plus grand, égal à celui du ducat au cavalier, qui porte le n° 18 de la pl. XI de Promis. La pièce que je décris forme donc la transition entre les deux variétés déjà publiées.

La marque CT est celle de Barthélemy Caccia qui travaillait à Turin de 1484 à 1490, elle a été reconnue et expliquée par Rabut dans sa *Cinquième notice*, p. 13. Je note en passant que je n'ai jamais rencontré de pièce portant la marque TC indiquée par l'auteur des *Monete dei reali di Savoia* à la p. 26 et n'en ai trouvé nulle part le dessin ou la description.

N° 151. Il existe de nombreuses variantes du teston[1] frappé à Cornavin par N. Gatti, Promis, pl. X, fig. 8 ; elles

[1] Je dois noter que trois de ces pièces sont décrites dans le *Catalogue du musée de Chambéry*, n°s 202/18, 203/19 et 204/20, comme étant des doubles testons, quoiqu'elles pèsent chacune 9,24 ; c'est probablement une triple faute d'impression, mais il est bon de la signaler parce que je me suis aperçu que quelques collectionneurs suivent aveuglément les indications et attributions de cet ouvrage, malgré les innombrables erreurs qu'il contient, et s'obstinent à le considérer comme une espèce de supplément à Promis.

portent sur des détails de la ponctuation, sur les A qui quelquefois n'ont pas de barre intérieure, sur la position — par rapport au bonnet — de l'épée dont le prince est armé et dont la pointe tantôt dépasse, tantôt n'atteint pas le grènetis intérieur, sur la collerette qu'il a quelquefois, sur la présence ou l'absence d'un point dans la croix du revers, etc. Il est inutile de décrire toutes ces particularités, mais il me paraît bon de faire une exception pour la pièce que voici :

Buste du prince à droite ; l'épée haute, derrière la tête, la pointe traversant le grènetis intérieur.

✠ KAROLVS • D • SABAVDIE • MAR • ITV • GG •

℟. Ecu de Savoie surmonté d'un lacs, accosté des lettres FERT en caractères minuscules dans un quadrilobe formé de deux lignes entre lesquelles se trouve une rangée de points.

✠ XPS • VINCIT • XPS • REGNAT • XPS • INPER' •

Argent. Bonne conservation. Gravure assez négligée surtout à l'avers, dont les A n'ont pas de barre intérieure. Poids : 9,38. Collection de M. le docteur Reymond.

De même pour les demi-testons. Il convient de remarquer que, tandis que tous les testons connus ont à l'avers l'effigie du prince — de là leur nom — il n'en est pas de même des demi-testons : tous ont le même revers, que je vais décrire tout à l'heure, mais ils ont deux types d'avers très différents ; les uns ont un cavalier galopant à droite, assez semblable à celui des ducats : ce sont les premiers en date ; ils ont été frappés, je crois, sous l'empire de l'ordonnance de 1483, et il serait plus exact de les appeler pièces de quatre gros ; les autres ont sur cette face le buste du duc, comme les testons, dont ils ont le module, et ne se distinguent que par le poids, moindre de moitié, et par le fait que le prince n'est pas armé de l'épée. Ce sont les véritables demi-testons. Ils ont été frappés d'après l'ordonnance de 1485. Voir Promis, pl. XI, fig. 14. Ils présentent

quelques variétés portant surtout sur la ponctuation et sur l'endroit où l'écu penché coupe la légende du revers. En voici une qui mérite d'être décrite à part :

N° 152. Buste du prince à droite.

✠ KAROLVS • DVX • SABAVDIE •⁝ G •⁝ G •⁝

℟. Ecu de Savoie penché, de forme espagnole, timbré du heaume, celui-ci surmonté du cimier de Savoie accosté de deux lacs.

XPS • RES • VNIT (*sic!* au lieu de VENIT que portent les autres pièces de ce genre) • IN • PACE • DEV •⁝

La pointe de l'écu coupe la légende entre VNIT et • IN

Argent. Bonne conservation. Poids : 4,42. Collection de M. le docteur Reymond.

N° 153. Ecu de Savoie dans un double trilobe.

✠ KAROLVS • DVX • SABAVD • G • G •

℟. Croix pattée cantonnée de quatre lacs dans un double quadrilobe.

✠ MARCHIO • IN • ITALIA • PRINCEPS

Billon. Poids : 2,33-34. Très bonne conservation. Ma collection. Un exemplaire, appartenant à M. le docteur Reymond, pèse 2,05.

N° 153 *bis*. Même pièce, avec la marque • G • G

Billon. Poids : 1,91. Bonne conservation. Ma collection. Un second exemplaire, très beau, appartenant à M. le docteur Reymond, pèse 2,12-13.

Ces deux parpaïoles, frappées à Cornavin, d'après l'ordonnance de 1485, sont des variantes de Promis, pl. X, fig. 3, qui a • GG •

Rabut mentionne dans sa *Cinquième notice*, p. 13, une parpaïole ayant pour différent les lettres CT, liées par le haut, mais il ne la décrit pas. Voici cette pièce en deux variantes :

N° 154. Ecu de Savoie dans un double contour trilobé.
✠ KAROLVS + DVX + SABAVDIE + CT liés.
℟. Croix pattée cantonnée de quatre lacs dans un double quadrilobe.
✠ MARCHIO + IN + ITALIA + PRINC'
Billon. Poids : 1,95. Bonne conservation. Ma collection. J'en ai vu un second exemplaire pesant 1,82.

N° 155. Même pièce, mais au revers une petite croisette après PRINC' et un large trait, voulu, traversant les lettres HIO.
Billon. Poids : 2,03. Très bonne conservation. Ma collection.

N° 156. FERT en caractères minuscules entre quatre traits parallèles.
✠ KAROLVS ∘ DVX ∘ SABAVD ∘ GG
℟. Croix de Saint-Maurice.
✠ PRINCEPS ∘ IN ∘ ITALIA (les A des deux légendes sont sans barre intérieure).

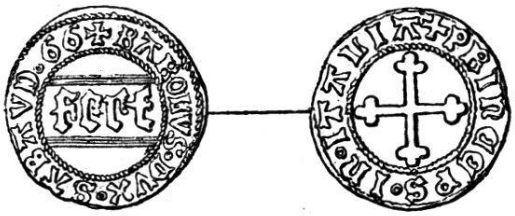

Billon. Poids : 0,73. Fruste. Ma collection.

N° 157. Même pièce avec KAROVS *(sic)* et G • G, très bien conservée. Poids : 1,02-03. Collection de M. le docteur Reymond.

Quart inédit, en deux variantes, au même type que celui de l'atelier de Chambéry, Promis, pl. X, fig. 4.

Il existe au musée de Chambéry, n° 207/23, un quart portant aussi la marque GG ; il diffère du nôtre par la ponctuation et surtout par deux lacs placés horizontalement au-dessus et au-dessous de FERT. Le compilateur l'appelle, bien à tort, denier tournois.

Voilà donc plusieurs variétés de quarts portant la marque de N. Gatti. Or, ce maître, entré en fonctions le 4 décembre 1485, a fait toutes ses émissions d'après l'ordonnance du 25 novembre précédent, approuvée par le duc le 2 décembre, laquelle ne prévoit pas la frappe de ce genre de pièces. Bien plus, dans les comptes qu'il a rendus, qui vont jusqu'à la mort de Charles I, et que nous possédons au complet, il ne mentionne pas les quarts. Cela est étrange et montre qu'il règne une grande incertitude dans l'étude du monnayage des siècles passés, même quand on a à sa disposition les documents écrits et les monuments métalliques, et qu'on ne doit jamais trop se hâter de tirer des conclusions du fait qu'une espèce n'est pas mentionnée dans une ordonnance de frappe ou dans les comptes d'un maître de monnaie. Ces émissions illicites s'expliquent par l'intérêt que le maître avait à les faire : d'un même poids d'argent fin, on tirait une plus grosse somme en le monnayant sous forme de pièces de billon, qu'en en faisant des testons ou des demi-testons, et on peut rapprocher cela du fait que souvent on voit le souverain défendre à ses fonctionnaires de frapper plus qu'une certaine somme, qu'il indique, ou plus qu'une certaine fraction de la totalité de ses émissions, en petites monnaies. Seulement, ce qui ne s'explique pas, c'est que le maître se soit dénoncé lui-même en signant les monnaies qu'il n'avait pas le droit de frapper. On constate souvent, au moyen âge, pour d'autres choses, un pareil mélange de malhonnêteté et de naïveté.

N° 158. FERT entre quatre traits parallèles.
✠ KAROLS ◦ DVX ◦ SABAVD ◦ PC
℟. Croix de Saint-Maurice.
✠ PRINCEP ◦ IN ◦ ITALIA ◦
Billon. Poids : 1,34. Très belle pièce, différant de Promis X, 4, par les deux fautes d'orthographe KAROLS

et PRINCEP et par l'annelet à la fin de la légende du revers. Ma collection.

La marque PC est celle de Pierre Balligny, maître à Chambéry depuis 1481, comme cela a été fort bien établi par M. A. Perrin [1], et il n'y a pas lieu de s'arrêter à l'hypothèse émise par M. le Dr Trachsel [2] qui voit dans ces deux lettres la marque d'Amédée Peret, garde à Chambéry : les gardes n'avaient pas à signer les émissions.

N° 159. FE ◦ RT en caractères minuscules sans les quatre traits parallèles disposés deux par deux qui enferment ces quatre lettres sur les quarts que je viens de décrire, surmonté d'un lacs placé horizontalement.

✠ KAROLVS + CT + D' + SABAV

℟. Croix de Saint-Maurice.

✠ PRINCEPS + M + ITALIA (*sic!* sans IN ; l'M gothique, parfaitement nette, ne peut pas être prise pour cette préposition).

Billon. Poids : 0,95. Bonne conservation. Ma collection.

Quart inédit de Caccia, à Turin, ressemblant beaucoup au n° 15, pl. XI de Promis, qui est sans marque et où FERT est accompagné de deux lacs ; ma pièce se distingue en outre par l'annelet qui sépare l'E et l'R de ce mot et par l'M, abréviation de MARCHIO.

[1] *Le monnayage en Savoie sous les princes de cette Maison*, dans : *Mémoires de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, t. XIII, Chambéry, 1872. Dans le premier travail que j'ai publié sur la numismatique de la Savoie (*Contribution à l'histoire numismatique des pays voisins du Léman*, dans *Bulletin de la Société suisse de numismatique*, 5me année, p. 15), j'ai exprimé mon étonnement de ce que Pierre Balligny eût mis l'initiale de son atelier après celle de son nom et eût choisi celle de son prénom plutôt que celle de son nom de famille. C'était à propos d'une monnaie de Philibert II. Or, sous le règne de Charles I, si nous rapprochons la marque P. C. de celle de Caccia, à Turin, C. T., où l'initiale de l'atelier vient aussi après celle du maître, et si nous réfléchissons que G. G. peut signifier aussi bien Gatti, Genève, que Genève, Gatti, une des deux anomalies qui m'avaient semblé inexplicables s'explique parfaitement ; quant à l'autre, le prénom au lieu du nom de famille, nous verrons plus loin que rien n'était fixé à cet égard à l'origine et que chaque maître choisissait l'un ou l'autre de ses noms pour signer ses émissions ; ce n'est que sous Charles II que le nom de famille fut définitivement adopté. Il suffit donc, pour que tout devienne parfaitement correct, d'admettre que Balligny a conservé jusqu'à la fin de sa longue carrière la marque qu'il avait une fois adoptée en 1485.

[2] *Revue belge de numismatique*, 1893, p. 65.

Remarquons que depuis Charles I, sur les quarts frappés dans les ateliers italiens, FERT est libre dans le champ, avec ou sans accompagnement de lacs ou d'autres signes, tandis que dans les ateliers de langue française, celui d'Aoste compris, ce mot continue à être enfermé entre quatre traits parallèles jusqu'à la fin du XVIe siècle.

N° 160. Ecu de Savoie accompagné de deux annelets, l'un en chef, l'autre en pointe.

✠ KAROLVS • DVX • SABAVD • GG

℟. K majuscule accompagné de quatre annelets.

✠ PRINCEPS • IN • ITALIA ·

Les A des deux légendes sans barre intérieure.

Billon. Poids : 0,65. Assez bonne conservation. Ma collection.

Fort, variété de celui du médaillier de Chambéry, n° 190/6, où les mots des deux légendes sont séparés par des annelets et qui est lui-même au type de Promis X, 5, où la marque n'est pas lisible.

N° 161. Ecu de Savoie accompagné de deux annelets, l'un en chef, l'autre en pointe.

✠ KAROLVS • DVX • SABAVD • PC

℟. K majuscule accompagné de quatre annelets.

✠ PRINCEPS • IN • ITALIA (les A des deux légendes sans barre intérieure).

Billon. Poids : 0,95. Conservation médiocre. Ma collection.

C'est une variété inédite du fort décrit dans le catalogue du médaillier d'Annecy sous le n° 92/3 qui a l'écu cantonné de quatre annelets.

On remarquera que sur ces deux forts, n°s 160 et 161, le nom du duché est écrit ainsi : SABAVD. Sur les deux pièces de même valeur qui suivent, ce mot est remplacé par S.B.D.

N° 162. Ecu de Savoie accompagné de deux annelets, l'un en chef, l'autre en pointe.

✠ KAROLVS • DVX • S • B • D • GG

℞. K majuscule accompagné de quatre annelets.

✠ PRINCEPS • IN • ITALIA

Billon. Poids : 0,52. Médiocre conservation. Ma collection.

Variante de Promis XI, 11, qui a les S tournées correctement.

N° 163. Ecu de Savoie accompagné de deux annelets, l'un en chef, l'autre en pointe.

✠ KAROLVS ∘ DVX ∘ S ∘ B ∘ D ∘ PC

℞. K gothique cantonné de quatre annelets.

✠ PRINCEP ∘ IN ∘ ITALIA

Billon. Poids : 0,65-66. Conservation médiocre. Ma collection.

Variété du n° 209/25 du musée de Chambéry, qui a PRINCEPS.

N° 164. K majuscule accompagné à gauche d'un annelet.

✠ AROLVS · DVX · CT ·

℞. Ecu de Savoie sans aucun accompagnement.

✠ SABAVDIE ET'

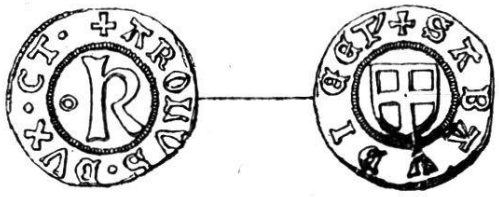

Billon. Poids : 1,25. Très bonne conservation. Ma collection.

Fort inédit. Il s'en trouve un du même type, c'est-à-dire avec le K à l'avers, au musée d'Annecy, n° 102/13, mais il n'a pas l'annelet dans le champ, le K renferme un point secret, les mots de la légende sont séparés

par des croisettes; au revers, l'écu est surmonté de trois globules disposés en trèfle et la légende de cette face se borne à SABAVDIE. Ma pièce, et surtout celle d'Annecy, ressemblent au nº 16 de la pl. XI de Promis, qui ne porte pas de marque; cela prouve que ce type avait existé déjà depuis plusieurs années dans le même atelier, celui de Turin, et que si, pendant le règne de Charles I, la taille et le titre des monnaies étaient les mêmes, comme l'indiquent les ordonnances, dans toute l'étendue de la monarchie, les types n'étaient pas toujours les mêmes dans tous les ateliers et différaient d'un versant des Alpes à l'autre.

Enfin, il y a lieu de remarquer le poids considérable de cette pièce : 1,25; d'après les deux ordonnances qui faisaient loi pendant que Caccia était en fonctions, celles de 1483 et de 1485, le poids normal du fort était de 0,898, et de 0,967. Nouvel exemple de l'irrégularité de la taille des petites espèces.

Nº 165. Ecu de Savoie.

✠ KAROLVS • DVX • S • B • D • GG

℞. Croix pattée encochée cantonnée de deux points aux premier et quatrième quartiers.

✠ ƨABAVDIE • ET • P' (les A n'ont pas de barre intérieure).

Bas billon. Poids : 0,67. Médiocre conservation. Ma collection.

Blanchet, variante de celui du musée de Chambéry, nº 201/17, où les mots des légendes sont séparés par des annelets et qui est lui-même une variante de Promis X, 6, où la marque du maître n'est pas lisible.

Nº 166. Comme au numéro précédent, mais les S sont toutes retournées : ƨ

Bas billon. Poids : 0,81. Médiocre conservation. Ma collection.

N° 167. Ecu de Savoie dans un double contour quadrilobé.

✠ KAROLVS • DVX • S • B • D • PC

℟. Croix alésée cantonnée de deux croisettes aux premier et quatrième quartiers.

✠ SABAVDIE • ET • P

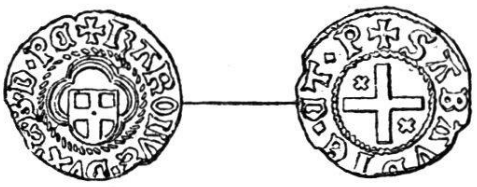

Billon. 3 exemplaires, médiocrement conservés, frappés sur des flans plus ou moins irréguliers. Poids : 0,92, 0,75 et 0,63-64. Ma collection.

Il existe au musée de Chambéry, n° 214/30, deux exemplaires, dont l'un pèse 0,63, d'une pièce tout à fait semblable, ne différant de la mienne que par des annelets dans les légendes au lieu de points carrés, et au musée d'Annecy deux autres pièces, pesant 0,63 et 0,61, dont l'une, n° 99/10, est identique à celle de Chambéry et l'autre, n° 100/11, en diffère par la marque P ∘ C au lieu de PC. Toutes ces pièces qui ne sont que des variantes l'une de l'autre ont été décrites par M. Perrin (qui suivait en cela l'exemple de Rabut, *Quatrième notice,* p. 10, ce dernier se référant à Promis XI, 12) comme des mailles de blanchet. Je ne suis point de cet avis.

D'abord, leur poids s'y oppose. Les six pièces que je viens d'énumérer pèsent en moyenne 0,696 ; même si j'élimine celui de mes exemplaires dont le poids exceptionnel, 0,92, s'explique par la grande irrégularité du flan, il reste encore pour les cinq autres une moyenne de 0,651 trop forte pour des mailles ; celles-ci, d'après les trois ordonnances de ce règne, devaient peser 0,638, 0,605 et 0,647 et il est sans exemple qu'un certain nombre de petites pièces de bas billon, prises au hasard, dont plusieurs sont mal conservées, pèsent en moyenne

plus que le chiffre indiqué par le calcul. Les faits s'expliquent mieux si l'on admet que ce sont des viennois ; ils ont été taillés successivement, sous Charles I, à raison de 374, de 321 et de 289 au marc, ce qui fait 0,665, 0,775 et 0,860 par pièce.

Mais il y a plus. Ces pièces, ainsi que celles du même type, mais avec quatre croisettes au revers, dont une se voit dans Promis (pl. XI, fig. 12) et deux autres ont été décrites par M. Perrin (médaillier de Chambéry, nos 212/28 et 213/29) ont toutes été frappées à Chambéry. Or, il appert, soit des ordres de frappe, soit des comptes des maîtres, qu'à cette époque on ne fabriquait à Turin, à Bourg et à Chambéry ni blanchets, ni mailles de blanchets, qui étaient réservés à l'atelier de Cornavin, mais seulement des viennois dans le chef-lieu de la Savoie et dans celui de la Bresse et des viennois et des pites dans celui du Piémont.

Je vais au-devant d'une objection. Il existe au musée de Chambéry, no 215/31, une pièce du même type, quoique avec une légende différente au revers, qui porte la marque GG. Ce serait donc, d'après ce que dessus, un viennois de Gatti à Cornavin. Que devient alors mon argumentation qui repose sur ce qu'on ne devait frapper ni blanchets ni mailles de blanchets à Chambéry, ni viennois à Cornavin ? Voici ma réponse : à supposer qu'il n'y ait ni faute d'impression ni erreur de lecture pour la marque de cette monnaie, il en résulterait simplement que Gatti, qui a frappé des quarts — cela est hors de doute — quoiqu'il ne dût pas le faire, s'était permis la même licence pour les viennois. Il y avait le même intérêt. Dans mon système, on connaîtrait de l'atelier de Chambéry toutes les pièces qui ont dû y être fabriquées et rien de plus, et de celui de Cornavin les différentes espèces qui devaient y être émises et en outre deux espèces que le maître avait pris sur lui de frapper sans autorisation ; dans le système suivi par

Promis, Rabut et M. Perrin, au contraire, on aurait bien, comme dans le mien, de l'atelier de Cornavin un plus grand nombre d'espèces de monnaies que ne le comportent les ordonnances et les comptes, mais nous posséderions de l'atelier de Chambéry précisément plusieurs variétés d'une espèce qu'il ne devait pas fournir (la maille de blanchet), tandis qu'aucun exemplaire d'une autre espèce qui devait faire et a fait l'objet de son activité (le viennois) ne serait parvenu jusqu'à nous. Cela est difficile à admettre. Je tiens donc, jusqu'à preuve du contraire, le n° 167 pour un viennois.

Dr Ladé.

ERRATA

Page 81, en note, *au lieu de :* d'Annecy, *lire :* de Chambéry.

Page 102, entre parenthèses, 6me ligne d'en bas, *au lieu de* : 65, *lire :* 72.

Page 148, 6me ligne, le cliché porte DESPICIE, la description, conforme à ma fiche, DESPICIA. Il m'est impossible de dire si c'est moi qui me suis trompé, ou si c'est le dessinateur, la pièce ayant été vendue.

Dr L.